



Motion : Suivi régulier de l'évolution de la situation de l'énergie sur le territoire de la ville de Luxembourg

Le Conseil communal de la Ville de Luxembourg,

Considérant l'importance des mesures d'économies d'énergie dans la situation actuelle ;

Considérant la motion visant à promouvoir la réduction de l'utilisation du gaz sur le territoire de la Ville de Luxembourg déposée par déli gréng le 11.07.2022 ;

Saluant la vigilance sur la consommation de l'énergie et les mesures d'économies d'énergie présentées lors de la réunion conjointe des Commissions de la protection de la nature et de l'environnement et des services techniques et de l'énergie le 21.09.2022;

invite le Collège échevinal

- à effectuer un suivi régulier de l'évolution de la consommation de l'énergie sur le territoire de la Ville de Luxembourg, de l'efficacité des mesures d'économies d'énergie, et de l'éventuelle nécessité de mesures supplémentaires ;
- d'en informer la Commission compétente tous les 2 mois, et de la saisir en vue d'éventuelles mesures supplémentaires.

Le 9 octobre 2022

Linda Gaasch